

M
Montpellier

DOSSIER DE PRESSE
4 juillet 2020 - 4 juillet 2022

Deux ans d'actions de l'équipe municipale au service des Montpelliérains

**Pour engager Montpellier dans sa transition
écologique et solidaire**



4 JUILLET 2020 - 4 JUILLET 2022

DEUX ANS D'ACTIONS DE L'EQUIPE MUNICIPALE

AU SERVICE DES MONTPELLIERAINS,
POUR ENGAGER MONTPELLIER DANS SA
TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Le 4 juillet 2020, il y a deux ans jour pour jour, se tenait le conseil municipal d'investiture de la mandature, qui avait permis l'installation de l'équipe actuelle dans ses fonctions. Michaël Delafosse avait été officiellement investi en tant que Maire, suite au vote de la majorité des conseillers municipaux.

Depuis 2 ans, autour d'un collectif affirmé et au travers d'une gouvernance apaisée avec les acteurs de Montpellier et de la Métropole, **mais aussi avec les territoires limitrophes, l'équipe municipale a engagé** de nombreuses transformations dans la ville.

Par ce nouveau souffle, au sortir du COVID qui n'en finit plus d'impacter la société, la nouvelle équipe a souhaité être aux côtés des habitantes et habitants afin de répondre à la précarité sociale qui touche de plus en plus de personnes tout en répondant à l'exigence écologique. **Face à ces** défis, le bouclier social a été érigé, et la transition écologique et solidaire impulsée, dans la protection des Montpelliéraines et Montpelliérains, en proposant des garde-fous afin de préserver leur pouvoir d'achat.

En mettant au centre de son action l'école de la République, en transformant les espaces publics, en rééquilibrant le territoire avec une action forte sur les quartiers ouest de la ville, en développant un choc des mobilités tout en mettant en place la gratuité des transports, mais aussi **l'encadrement des loyers, l'exécutif engage cette transformation du** territoire aux côtés des Montpelliérains.

66

« Nous sommes une équipe municipale combattive pour mettre en œuvre notre programme. **Nous avons donné un cap et nous nous y tenons** : Montpellier est engagée dans sa transition écologique et solidaire. »

Le nouveau souffle est là ! Nous sommes 100 % mobilisés pour rendre Montpellier plus attractive, plus belle, plus agréable à vivre, plus solidaire. Depuis notre élection, il y a deux ans jour pour jour, pas un seul instant ne passe sans qu'une décision ne soit prise dans l'intérêt des Montpelliéraines et des Montpelliérains. Notre action est déterminée, voire obstinée, avec énergie et volontarisme, pour que la ville se transforme avec et pour les habitants. Lorsque les Montpelliéraines et Montpelliérains faisaient le choix de la liste « Montpellier unie » aux élections municipales, avec plus de 47% des suffrages, c'était alors une immense responsabilité dont était investie l'équipe municipale. Nous en mesurons encore chaque jour l'importance, en étant mobilisés sans cesse pour améliorer la vie des habitants dans la ville et la métropole. Notre détermination est infinie pour mettre en œuvre le programme pour lequel nous avons été élus, en redonnant du sens à l'action publique.

Ce que nous avons déjà accompli est une fierté : la réaffirmation des valeurs de la République telle que la laïcité, l'ambitieuse stratégie mobilités 2025 avec notamment la gratuité des transports en commun, la consolidation de l'école publique avec des moyens supplémentaires, la mise en œuvre d'un bouclier social, l'intensification de la réponse à l'insécurité, une réaction adaptée à la crise sanitaire avec notamment le centre de vaccination municipal, et tant d'autres sujets.

Tout cela est aussi, et surtout, un engagement pour l'avenir : notre énergie est inépuisable pour faire avancer les projets pour le territoire, faire gagner Montpellier et ses habitants. Nous sommes plus que jamais résolus à ce que Montpellier soit une ville dynamique, où il fait bon vivre, dans une Métropole attractive. En avant Montpellier !



Michaël DELAFOSSE,
Maire de la Ville de Montpellier,
Président de Montpellier Méditerranée Métropole

“

Depuis 2 ans, nous avons mis fin à l'inertie de ce territoire. Nous l'avons fait en changeant concrètement la vie des Montpelliéraines et des Montpelliérains. En effet, si un mot devait définir ces deux années, c'est l'action ! Dans le respect de la parole donnée, si importante quand il s'agit d'éducation, de social, de sécurité, de mobilités. Comme nous nous y étions engagés, nous mettons la solidarité, l'éologie, la laïcité et l'innovation au cœur de notre action.



Julie FRÊCHE,
Présidente du groupe "Socialiste, écologiste et républicain",
Vice-présidente de Montpellier Méditerranée Métropole,
Déléguée au transport et aux mobilités actives,

“

Depuis 2 ans Il ne s'agit plus de transition mais de transformation écologique. Nous transformons la ville en la verdissant, en luttant contre la pollution et le dérèglement climatique.

Après 50 ans du tout voiture et du tout à l'Est, Cap sur le décarbonaté, la sobriété et sur l'Ouest. Une ville qui engage sa transformation écologique c'est aussi construire une ville solidaire, une ville où on mange mieux, la lutte contre les discriminations. Autant de défis auxquels nous répondons collectivement.



Manu REYNAUD,
Président du groupe "Choisir l'écologie à Montpellier
Adjoint au Maire de Montpellier,
Délégué à la ville apaisée et respirable,

“

Depuis 2 ans, nous sommes dans l'action pour répondre à la situation sociale de plus en plus dégradée pour de trop nombreux Montpelliérains, dans un contexte sanitaire qui a fait basculer des étudiants, des femmes isolées dans la précarité. En mettant au cœur de notre action l'édification d'un bouclier social, nous trouvons des réponses à cette situation, en proposant une redistribution forte en faveur des personnes en difficulté, en agissant directement sur le pouvoir d'achat.



Hervé MARTIN,
Président du groupe "Communiste et Républicain"
Adjoint au Maire de Montpellier,
Délégué à la Ville sportive,

I. DES PRINCIPES DE GOUVERNANCE EN RUPTURE

Tout au long de ces deux années, l'équipe municipale a eu à cœur de redonner confiance en la parole politique, en veillant à ce que ces engagements trouvent une traduction concrète très rapidement. C'est pourquoi les premiers conseils municipaux ont entériné près de 10% d'un programme qui comprend plus de cent cinquante mesures pour les Montpelliéraines et Montpelliérains, et habitantes et habitants de la métropole.

Un très grand nombre de projets ont été soit réalisés, soit lancés, pour être réalité d'ici 2026 : Montpellier est engagée dans sa transition. Les changements demandés sont souvent importants, car ils touchent au quotidien des habitants, mais ils sont nécessaires pour adapter notre ville et la rendre plus belle, plus agréable à vivre et plus résiliente.

L'équipe municipale a pour cela mis en œuvre à son arrivée une gouvernance apaisée. Dès les premières semaines, les échanges ont été repris avec tous les acteurs institutionnels de la région, indépendamment de leur couleur politique : notamment avec l'ensemble des Députés de l'Hérault, le Préfet, la Présidente de la Région Occitanie, le Président du Conseil Départemental de l'Hérault, et ceux qui font vivre le territoire. Il est apparu essentiel de marquer la volonté de travailler avec tous les acteurs : ce sont les citoyens de la Ville et de la Métropole qui bénéficient le plus de cette gouvernance apaisée.

Grâce à cette gouvernance apaisée, de nombreux dossiers ont pu avancer : LGV, CHU, COM, MedVallée... mais aussi des initiatives avec les territoires voisins comme la candidature pour devenir Capitale européenne de la culture en 2028... Ce sont autant de nouvelles perspectives pour Montpellier qui peut se projeter dans l'avenir avec la force de ses partenaires et la reconnaissance des instances locales et nationales.

Ces démarches sont la preuve de la volonté de faire ensemble et non plus les uns contre les autres, et une incarnation du slogan de second tour de la campagne : « Montpellier Unie ».



Credit photo : F.DAMERJI – Ville de Montpellier – Montpellier Méditerranée Métropole

II. PRIORITÉ À L'ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE

Dès son arrivée, la priorité de l'équipe municipale a été de renforcer l'école publique, laïque, gratuite, en lui donnant plus de moyens, pour la réussite de nos enfants. Cette priorité est fondée sur le fait que l'école émancipe lorsque les enseignants sont dans de bonnes conditions pour garantir le droit à l'éducation.

PLUS DE MOYENS POUR GARANTIR LE DROIT À L'EDUCATION

- Un soutien scolaire public, laïque et gratuit, après l'école, de 16h30 à 17h30 : mis en place dès novembre 2020 dans les écoles, et en cours de déploiement dans les médiathèques et Maisons pour tous les mercredis et samedis matins.
- Un vidéoprojecteur dans chaque classe, soit 994 dans les 116 écoles de la ville, pour soutenir les enseignants dans leur mission de garantir le droit à l'éducation, en encourageant les innovations pédagogiques.
- Un ordinateur portable pour chaque classe et chaque direction d'établissement, soit au total 1070 PC installés, pour moderniser les écoles, et soutenir les directions d'écoles dans leurs missions si difficiles au quotidien.

- L'augmentation de la dotation scolaire de 40,5 € à 50 €, en septembre 2020 puis septembre 2021, soit + 20 %, pour plus de fournitures scolaires, plus de bibliothèques fournies, plus de curiosité pour lire et apprendre, et plus d'aide aux enseignants.
- + 14,5 % d'augmentation du budget d'investissement dans les écoles en 2021 par rapport à 2020.

APAISER LE CHEMIN DE L'ÉCOLIER POUR UNE VILLE A HAUTEUR D'ENFANT

- Rues aux écoliers : les trois premières ont été inaugurées dès la rentrée de septembre 2021, avec l'engagement d'en inaugurer au moins une à chaque rentrée scolaire, soit sept par an.
- Crédit des Agents de protection des écoles : 14 agents déployés devant des groupes scolaires de la ville, afin de sécuriser la traversée piétonne des enfants.
- Installation de 10 radars pédagogiques aux abords de groupes scolaires pour réduire la vitesse des véhicules.
- Lancement de pédibus dans 4 écoles volontaires.



Credit photo : F.DAMERJI – Ville de Montpellier – Montpellier Méditerranée Métropole

66

Réaliser la ville à hauteur d'enfant se fonde sur la conviction que si la ville est adaptée aux enfants, elle l'est pour les adultes. Nous souhaitons que les petites Montpelliéraines et les petits Montpelliérains trouvent les conditions de leur émancipation en leur permettant d'aller à l'école à pied, en vélo, en trottinette, en explorant la ville en toute sécurité.



Fanny DOMBRE-COSTE,
1^{re} Adjointe au Maire de Montpellier,
Déléguée à la Ville éducative et à la Réussite scolaire

MIEUX MANGER À LA CANTINE, POUR FAVORISER LA REUSSITE SCOLAIRE

- Option d'un repas végétarien quotidien depuis janvier 2021
- Lancement du projet de la Cité de l'alimentation
- Assouplissement des délais de réservation : 10 jours au lieu de 7 semaines, pour prendre en compte les emplois du temps instables des parents
- Lancement du comité de suivi de la restauration scolaire en mars 2021
- Bio et/ou local : vers 100% en 2026 ! 40% ont été atteints en septembre 2021



IV. AGIR POUR PROTÉGER

A. Protéger pendant la crise sanitaire

Pour toute équipe municipale élue en juin 2020, une priorité s'est imposée : celle de gérer la crise sanitaire. Cette situation a nécessairement placé l'équipe municipale dans un devoir de responsabilité. Le 15 avril 2021, un centre de vaccination municipal de grande capacité ouvrait ses portes dans la salle des Rencontres de l'Hôtel de Ville pour accélérer la campagne de vaccination nationale, en permettant un accès facilité à tous les publics éligibles. C'était une nécessité pour donner confiance aux citoyens : 200 000 doses ont ainsi pu être prodiguées.



Credit photo : C.Ruiz – Ville de Montpellier – Montpellier Méditerranée Métropole

B. Réaffirmer le principe de laïcité comme fondement

La laïcité est une valeur fondatrice et structurante pour l'équipe municipale : elle l'a réaffirmée tout au long de ces deux ans et continuera de le faire. Dès octobre 2020, la Charte de la laïcité exigée en échange des subventions publiques était mise en œuvre pour les associations de la Ville et de la Métropole. L'opposition au rachat d'une mosquée à 1€ par l'Etat du Maroc fut aussi un témoin de la volonté de laïcité municipale de défendre le principe de laïcité

66

L'engagement pour la laïcité avait marqué la campagne électorale de 2020. Depuis que nous sommes en fonction, il est une réalité sans cesse réaffirmée et défendue.



Michaël DELAFOSSE,
Maire de la Ville de Montpellier,
Président de Montpellier Méditerranée Métropole

C. La mise en œuvre du bouclier social

Depuis juillet 2020, la Ville met en œuvre des mesures concrètes et visibles pour assurer l'égalité, la dignité de tous et redonner du pouvoir d'achat aux Montpelliérais qui ont des revenus modestes. Cet effort redistributif est le plus important de France.

Il permet de changer concrètement la vie des gens :

- 176 € par an pour les jeunes de moins de 18 ans, avec la gratuité du réseau TaM.
- 321 € par an pour les personnes de + 65 ans, avec le Pass + 65 ans.
- 1 750 € par an, à venir pour une famille de 4 personnes, lorsque la gratuité des transports en commun sera totale fin 2023.
- 1440 € par an grâce au soutien scolaire gratuit assuré par des enseignants, pour un enfant bénéficiant de 2h de cours de soutien scolaire par semaine pendant les 36 semaines d'écoles, à 20 € de l'heure.
- 180 € par an par enfant grâce à la tarification sociale à 50 centimes pour les familles modestes, qui payaient précédemment 1,75 € par repas.

Une mère seule élevant ses deux enfants à Montpellier, avec des revenus modestes, a un gain de pouvoir d'achat :

- 180 € x 2 pour la cantine = 360 €
- 176 € x 2 pour l'abonnement TaM = 352 €
- 1440 € x 2 pour le soutien scolaire = 2880 €
- 50 € x 2 pour l'inscription à une association = 100 €

➔ Elle économise 3692 € pour ses seules enfants, avec un appui éducatif fort.

Comme les 27 000 bénéficiaires montpelliéens, elle peut également bénéficier de l'aide de 500 € pour l'achat d'un vélo à assistance électrique.

31,3 M€
Du budget 2022
dédiés à la ville
solidaire

LE BOUCLIER SOCIAL A MONTPELLIER EST DEVENU UNE REALITE

- **Pas d'augmentation des impôts,**
- **Lancement du « Plan pauvreté » : 3 millions d'euros au service de la solidarité, voté le 5 octobre 2020,**
- Tarification sociale à 50 centimes dans les cantines pour les enfants de familles monoparentales : 6 semaines après la prise de fonction, dès la première rentrée scolaire,
- Dispositif « Coup de pouce jeunes » : une aide de 50 € pour toute première inscription à une activité culturelle et sportive, dès septembre 2020, pour soutenir le pouvoir d'achat et les adhésions en clubs suite au début du Covid,
- **Mise en place en janvier 2022 d'une tarification solidaire pour les centres de loisirs à destination des ménages les plus modestes et pour les enfants en situation de handicap,**
- Obtention de 50 millions d'euros supplémentaires sur 320 millions d'euros pour la rénovation urbaine de la Mosson, le 18 mars 2022, pour rééquilibrer la ville,
- Depuis juin 2021 : Aide à la rénovation énergétique des logements de 1300 euros sans condition de ressources.



Crédit photo : F.DAMERI - Ville de Montpellier – Montpellier Méditerranée Métropole

POUR UN LOGEMENT DIGNE ET ABORDABLE POUR TOUS

- **Encadrement des loyers** : expérimenté depuis le 1er juillet, pour accompagner Montpellier dans sa croissance démographique, et lutter contre les prix excessifs pratiqués par certains loueurs.
- **La résorption des bidonvilles** : l'équipe municipale réduit un à un les squats, bidonvilles et habitats indignes dans la ville, qui ont été trop souvent délaissés malgré les promesses, avec facilité, laissant les problèmes s'installer pour les riverains et pour la dignité des personnes.

- En mars 2021 : le squat des Beaux-arts ;
- Le 20 novembre 2021 : le squat du boulevard de Strasbourg ;
- Le 25 avril 2022 : le bidonville de Celleneuve.



Credit photo: L. SEVERAC – Ville de Montpellier – Montpellier Méditerranée Métropole

- Fin de l'emprise par les marchands de sommeil de la copropriété Font de Rey, le 2 février 2022,
- Lancement de 8000 logements neufs en deux ans, en février 2022, en ZAC pour construire là où la densification est possible et souhaitable ?
- Crédit d'un organisme de foncier solidaire métropolitain afin de répondre à la forte demande de logements, le 28 septembre 2021,
- Expérimentation du Permis de louer à Celleneuve, pour lutter contre les biens insalubres parfois proposés à la location

POUR LA BONNE SANTE DE TOUTES ET TOUS

- Signature de la préfiguration du contrat local de santé avec l'ARS
- Financement à hauteur de 60 000 € pour l'accès à l'hygiène des sans abri,
- 50 millions d'euros d'investissements pour la rénovation des EHPAD, via la première PPI du CCAS,
- Obtention de 250 millions d'euros pour la rénovation du CHU de Montpellier le 10 février 2021.

D. Garantir le droit à la sécurité dans la ville, un enjeu pour l'espace public

Dès l'arrivée de l'équipe municipale en fonction, l'urgence a été de renforcer la coopération entre la police nationale (PN) et la police municipale (PM), ainsi qu'avec le Préfet et le Procureur. L'insécurité étant devenue trop présente à Montpellier, il fallait agir fermement pour redonner confiance aux habitants sur le respect de la règle et l'**existence d'une véritable autorité républicaine**.

Les premiers chiffres sont d'ailleurs très encourageants : les chiffres liés à la délinquance sur la voie publique ont baissé de 18 % en 2021 par rapport à l'année 2020, et jusqu'à – 40 % sur la voie publique en centre-ville (source Préfecture).

De nombreuses actions ont été réalisées pour renforcer la sécurité :

- **Création d'une police métropolitaine des transports, en phase de test, elle sera opérationnelle au cours du 1er semestre 2023 et comptera en tout 42 agents,**
- **Création d'une brigade du logement social qui entrera en fonction début 2023,**
- **Arrêté d'interdiction de consommation, vente et détention de protoxyde d'azote par des mineurs, le 23 juillet 2020,**
- **Présence de la police municipale 7j/7 en centre-ville,**
- **Trois nouveaux véhicules : PC sécurité mobiles pour les quartiers,**
- **Mesures de protections spécifiques pour les femmes : arrêt du bus à la demande après 20h, cours de self-défense gratuits,**
- **Création de zones refuges pour les femmes chez les commerçants et les services publics,**
- De nouveaux moyens de communication numériques pour la police municipale, avec la création de deux comptes sur les réseaux sociaux (**Facebook et Twitter**) pour informer au mieux sur l'activité de la PM et de son accessibilité (horaire des PC mobiles, alerte,
- **Mise à disposition d'un terrain en périphérie de la ville pour encadrer les MINA qui étaient jusque-là étaient logés dans des chambres d'hôtel du**

centre-ville. Ce dispositif a permis de diminuer de moitié des faits de délinquance imputée aux MNA en 2021.

- Lutte contre les rodéos urbains dans certains quartiers par une parfaite coopération PM et PN et une application stricte de la loi de 2018 réprimant les rodéos par le Parquet,
- Plan de déploiement de la vidéoprotection : 200 caméras déployées jusqu'à la fin du mandat,

- **Des opérations visibles et conjointes dans l'esprit du continuum de sécurité :**

- Visibilité de la PM et présence des PC mobiles partout,
- Trois Groupements locaux de traitement de la délinquance (GLTD), depuis le début du mandat sur 3 secteurs de la Ville en parfaite coopération avec le procureur,
- Systématisation des opérations conjointes PN / PM sur les opérations de luttes contre les trafics et les rodéos urbains,
- Vote et préparation du futur hôtel des sécurités sur le site de l'ancien bidonville de Celleneuve, pour améliorer la transversalité entre les services et la réponse à l'insécurité



Crédit photo : C.RUIZ – Ville de Montpellier – Montpellier Méditerranée Métropole

V. TRANSFORMER PROFONDÉMENT L'ESPACE PUBLIC

POUR UNE VILLE RESPIRABLE, AGREABLE ET INCLUSIVE

Après le retard pris, le défi a été, dès l'arrivée de l'équipe municipale, d'engager Montpellier dans sa transition écologique et solidaire, avec des décisions fortes et structurantes pour le territoire.

A. Retrouver nos quartiers

En lançant l'embellissement de la Place de la Comédie et de l'Esplanade, c'est le cœur de la ville centre qui est mis à l'honneur. L'objectif est de penser cette opération à l'aune du changement climatique, en végétalisant, en proposant des jeux d'eau pour les enfants et ainsi faire face aux canicules qui se multiplient.

L'équipe municipale a pour ambition d'étendre et redonner son éclat au cœur de Métropole. La Comédie et l'Esplanade incarnent l'image de la ville et disent la vision que l'on a de Montpellier. Leur aménagement actuel date des années 1980. Pensé en lien avec la piétonisation du centre historique, il fut complété avec l'arrivée du tramway en 2000. Montpellier a beaucoup grandi. Après 40 ans, ses espaces emblématiques méritent d'être rénovés et embellis pour redonner son éclat au cœur de notre cité devenue métropole ; un cœur qui s'étend désormais des Arceaux aux Rives du Lez et que nous voulons toujours plus accueillant, accessible et dynamique. C'est le sens du projet qui se concrétise aujourd'hui.



Dans l'esprit de rééquilibrer le territoire, le nouvel exécutif a obtenu 50M€ supplémentaires pour la Mossion afin d'en faire à termes un quartier ouvert sur la ville, avec des espaces publics apaisés et des parcs retrouvés.

Enfin la stratégie engagée sur le front des transports collectifs et des mobilités actives sera également un levier important pour embellir nos quartiers : le quartier Clémenceau deviendra ainsi une extension du centre-ville. Une démarche qui s'élargit avec la démarche « quartier apaisé » afin de faire des quartiers montpelliérains des lieux propices aux rencontres, au développement du commerce de proximité et à une vie de quartier agréable et sécurisée.



B. Avec une stratégie cohérente de mobilités

Trop longtemps la dynamique montpelliéenne sur les transports collectifs a été freinée. Aujourd'hui il est nécessaire de produire un choc des mobilités pour répondre à la forte croissance démographique du territoire mais aussi au défi de santé publique que font porter les 6000 immatriculations supplémentaires par an dans la Métropole (chiffre 2019).

66

En couplant la L5, véritable chainon manquant de notre réseau de tram, à l'extension de la L1 vers la gare Sud de France, la création de 5 lignes de Bus Tram, le lancement des véloligues montpelliéraines (235km sécurisés qui mailleront la Métropole), et la gratuité des transports en commun, nous modifions considérablement le plan de mobilités, en faveur de la sécurité et de la transition écologique. Pour nos déplacements, pour apaiser la ville, pour nos enfants, pour notre santé !



Michaël DELAFOSSE,
Maire de la Ville de Montpellier,
Président de Montpellier Méditerranée Métropole



- 31 mai 2022 : Présentation du Réseau Express Vélo « Vélo lignes Montpelliéraines » - Vote à l'unanimité en conseil de Métropole,
- 27 juin 2022 : nouveau plan de circulation de la ville de Montpellier avec la suppression du trafic de transit dans le centre-ville et les faubourgs,
- Février 2022 : Vote du Plan Climat avec pour ambition d'atteindre la neutralité carbone en 2050,
- Décembre 2021 : vote en conseil métropolitain pour la création de 5 lignes de Bustram en 2025,
- 1 août 2021 : généralisation de la vitesse à 30 km/h dans la ville,
- 1^{er} mars 2021 : mise en place de l'application de covoiturage Klaxit pour les déplacements,
- 9 décembre 2020 : lancement d'un marché estimé à 275M d' € HT pour l'achat de 77 nouvelles rames de tramway et achat de bus électriques à venir, et attribution de l'appel d'offres en juin 2022,
- Depuis novembre 2020 : Lancement de l'aide de 500 € à l'acquisition d'une VAE neuf (20 000 demandes) prolongée jusqu'au 31 décembre 2022. Aide également à la réparation (30 €) et, depuis juin 2022 à l'achat d'un vélo cargo électrique (1 000 €).

LA GRATUITÉ DES TRANSPORTS POUR répondre à l'URGENCE SOCIALE ET ÉCOLOGIQUE



Credit photo : H.RUBIO – Ville de Montpellier – Montpellier Méditerranée Métropole

La gratuité des transports publics est une mesure de justice sociale, pour le droit à la mobilité. Ainsi, pour les plus jeunes, elle permet de restituer du pouvoir d'achat aux familles et notamment aux femmes seules avec enfant. Pour les seniors, qui sont nombreux à avoir vécus isolés ces derniers mois, c'est une invitation à se réapproprier la ville, sans peser sur le budget des retraités avec de petites pensions. C'est aussi une mesure environnementale forte et nécessaire, une mesure d'écologie positive qui fera de notre Métropole un territoire plus respirable en réduisant le trafic automobile, afin de préserver l'environnement et de préparer l'avenir de nos jeunes générations. C'est enfin un levier pour la relance économique, qui facilite l'accès aux commerces de proximité. Fin 2023, tous les habitants de la Métropole pourront voyager gratuitement au sein du réseau de transport public. Nous serons la première Métropole de France à proposer la gratuité des transports en commun.

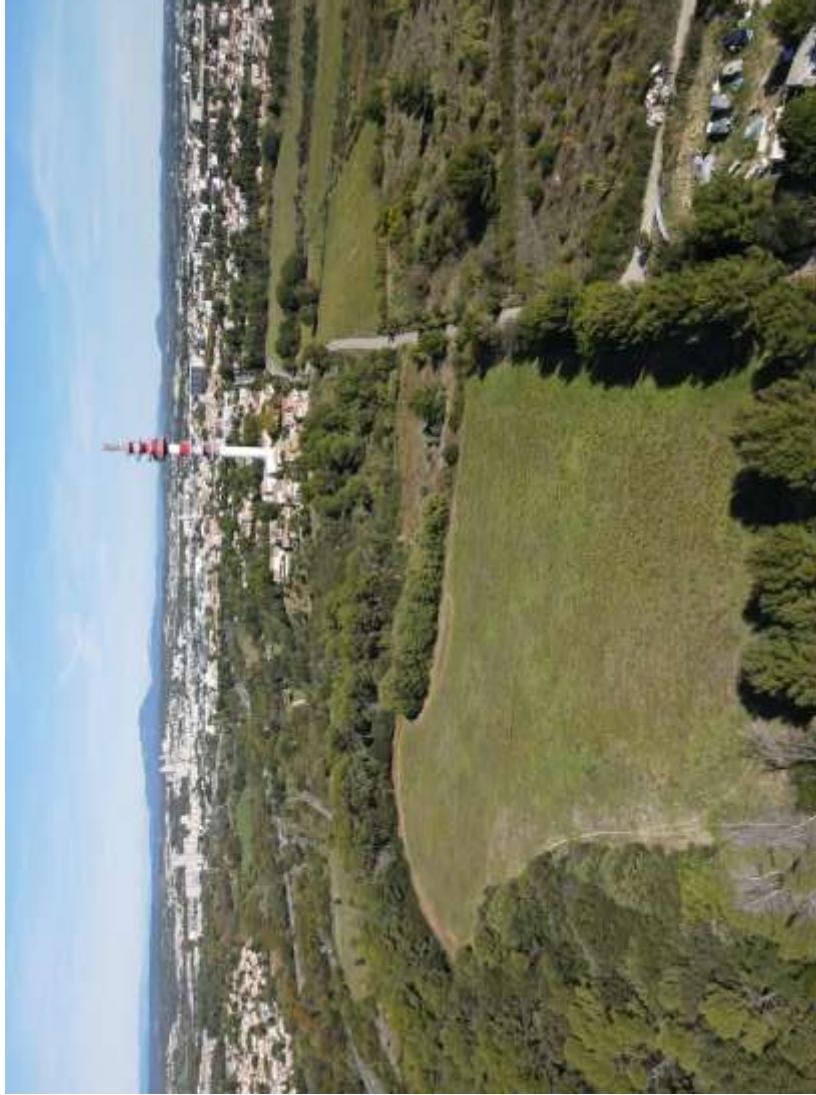
GÉNÉRATION GRATUITÉ

- ⇒ 5 septembre 2020 : 1^{ère} phase : gratuité des transports le week-end pour les habitants de la métropole
- ⇒ 1 septembre 2021 : 2^{ème} phase : gratuité des transports pour les - 18ans et + 65 ans
- ⇒ Fin 2023 : gratuité totale des transports en commun pour tous les habitants de la métropole

C'est une conviction fondée sur l'engagement de Montpellier dans sa transition écologique. Les températures de notre ville atteignent souvent des seuils élevés : nous devons modifier la ville pour qu'elles soient le plus supportable possible. Ceci, notamment, avec un parc à moins de 15 minutes de chez soi.

La future ligne 5 de tramway reliera entre eux de nombreux parcs métropolitains. Chacun pourra ainsi découvrir ou redécouvrir ce patrimoine si essentiel. Un patrimoine qui sera à terme renforcer avec 50 000 arbres plantés d'ici 2026 (déjà 12 000 plantés), la végétalisation des cours d'écoles ou encore avec la renaturation du parc Montcalm, le lancement de l'agriparc des Bouisses ou l'ouverture au public du parc Suzanne Babut et du Square Christine Boumeester.

- Végétalisation des cours d'écoles : 4 premières cours végétalisées à la rentrée de septembre 2021, 4 autres en 2022 et ceci chaque année du mandat,
- 3 février 2022 : Renaturation et plantation d'arbres dans le parc Montcalm,
- 22 mars 2022 : Ouverture au public du parc Suzanne Babut,
- 11 mai 2022 : Ouverture au public du Square Christine Boumeester,
- Mai 2022 : Lancement du projet d'embellissement et de rénovation de la Place de la Comédie et de l'Esplanade Charles de Gaulle



B. Veiller à notre alimentation, durable et saine

Au-delà de la restauration scolaire, la politique alimentaire de la Ville et de la Métropole fait l'objet de beaucoup de volontarisme. C'est une nécessité pour que Montpellier réussisse sa transition écologique, mais aussi solidaire.

- Depuis 2021 : Mise à disposition de terrains pour faciliter les productions et garantir les achats locaux
- Depuis 2021 : mise en place des dimanches de respiration, un quartier en toute liberté sans voiture
- Depuis 2021 : début de l'installation des biocomposteurs
- Depuis 2021 : Construction du système agricole alimentaire durable et équitable du territoire
- 5 août 2022 : Ouverture des premiers jardins partagés de la Ville
- Novembre 2021 : Programme "zéro déchet"
- 2022 : 1,2M d'€ dans le cadre de de stratégie zéro déchet

C. Faire rayonner Montpellier

Dès le début du mandat, l'équipe municipale a eu la volonté de repositionner Montpellier sur la scène nationale et internationale. L'image de Montpellier et de son dynamisme métropolitain sont des atouts pour faire avancer nos projets et contribuent à améliorer la qualité de vie de ses habitants.



Credit photo: C.RUIZ – Ville de Montpellier – Montpellier Méditerranée Métropole

Le Maire se déplace toutes les deux semaines à Paris, en France et au niveau européen, pour faire rayonner la ville et la métropole, récupérer des financements et impulser des projets impliquant d'autres collectivités nationales et internationales. C'est grâce à cet engagement que les regards se tournent à nouveau vers Montpellier.

Quand Montpellier rayonne, c'est une fierté pour tous les Montpelliérains : celle de vivre dans une ville où il se passe des choses, où il faut être, où l'on est sûrs d'être bien accueillis parce que l'énergie de la ville se ressent. En accueillant de très grands événements de notoriété nationale et internationale, Montpellier s'offre une chance inouïe de renforcer son dynamisme et son attractivité.

Quand la ville rayonne, ce sont les Montpelliérains qui en bénéficient. La venue de milliers de visiteurs permet de soutenir les hôtels, les restaurants et les commerces ; eux qui ont tant souffert pendant la crise sanitaire. Cela se traduit par un effet positif sur notre économie locale. La couverture médiatique de ces événements donne une visibilité au territoire qui permet aux entreprises de faire le choix de Montpellier dans leur futur projet d'installation.

Cet engagement est la traduction d'une seule volonté : celle de faire avancer les dossiers au profit des habitants de Montpellier et de sa métropole. Ce travail porte ses fruits avec de grands événements qui se déroulent sur notre territoire.

DE GRANDS EVENEMENTS INTERNATIONAUX DANS NOTRE VILLE

En octobre 2021, la ville accueille le nouveau sommet Afrique – France avec la venue du Président de la République et le rassemblement de près de 3 000 personnes issues de la société civile, venues de France et d'Afrique. Montpellier n'avait pas accueilli de sommet de chefs d'Etat depuis le sommet Franco-Espagnol de 1988 avec François Mitterrand et Felipe González.



Credit photo : L. SEVERAC – Ville de Montpellier – Montpellier Méditerranée Métropole

Les 6 et 7 mars 2022, s'est tenu le sommet des ministres des Affaires étrangères et de la coopération de l'Union Européenne dans le cadre de la présidence française de l'Union européenne.

En mars 2022, se sont tenus les championnats du monde de patinage artistique, plus grande compétition mondiale accueillie en France.

Organisation de l'université d'été des jeunes entrepreneurs africains à Montpellier, en mai 2022

DE L'AMBITION POUR LA CULTURE

La culture transforme l'espace public comme elle émancipe. L'équipe municipale agit pour elle :

- Lancement de la candidature de Montpellier au titre de « Capitale européenne de la culture 2028 », le 2 avril 2022,
- Lancement de la candidature de Montpellier au patrimoine mondial de l'UNESCO, dès le 30 juillet 2020,
- 1^{ère} et 2^{ème} éditions des Nuits du Peyrou, en partenariat avec France Télévisions, début juillet 2021 et 2022,
- Accueil du concert France Télévisions pour les 40 ans de la fête de la musique, sur l'esplanade de l'Europe, le 21 juin 2022,
- Aides de 10 000 € pour accompagner des projets de création musicale,
- 2 millions d'euros de soutien aux associations culturelles et sportives en juin 2021,
- Généralisation des parcours artistiques et culturels pour 85% des enfants de la métropole,
- Vote d'un budget ambitieux pour la culture de 170 € par habitant, en juin 2022,
- Lancement du projet de rénovation du jardin des plantes et de son intendance.

UNE POLITIQUE OFFENSIVE EN FAVEUR DU SPORT POUR TOUS

Une politique offensive en faveur du sport pour tous, dans le but de démocratiser l'activité physique et sportive, réduire le moindre barrage géographique ou financier : faire de Montpellier un gymnase à ciel ouvert.

La suspension des restrictions sanitaires a permis une reprise réelle bénéfique pour les associations sportives. La pandémie a confirmé à quel point la pratique d'une activité sportive et physique encadrée était précieuse pour les enfants et les adolescents, bien que ce dernier public soit la tranche d'âge la plus compliquée à fidéliser.

L'accompagnement permanent des associations depuis le début de la mandature participe également à la bonne santé du sport amateur sur la ville : coup de pouce

jeune, hausse des subventions en particulier aux clubs mobilisés dans les QPV et ceux accueillant des pratiquants handicapés, soutien à la féminisation de la pratique, aide pour l'investissement (minibus, matériel informatique et équipement sportif) afin de faciliter le quotidien des structures etc.

Le sport professionnel n'est pas en reste avec le MHSC Volley-Ball champion de France, MHR champion de France, les frères Lebrun champions de France de tennis de table Alexis en simple et Félix en double et de nombreux athlètes retenus dans leur sélection nationale.

Certes, le sport de haut niveau suscite d'incroyables émotions, il nous fédère, nous rassemble. Mais il est aussi un véritable moteur pour le tissu associatif amateur, ces résultats agissent comme un levier pour inciter à la pratique sportive. C'est un peu l'effet J.O à l'échelle territoriale : quand Montpellier remporte des titres dans une discipline, c'est tout le sport montpelliérain qui gagne.
Tout champion a débuté par un club amateur, tout commence dans un club.

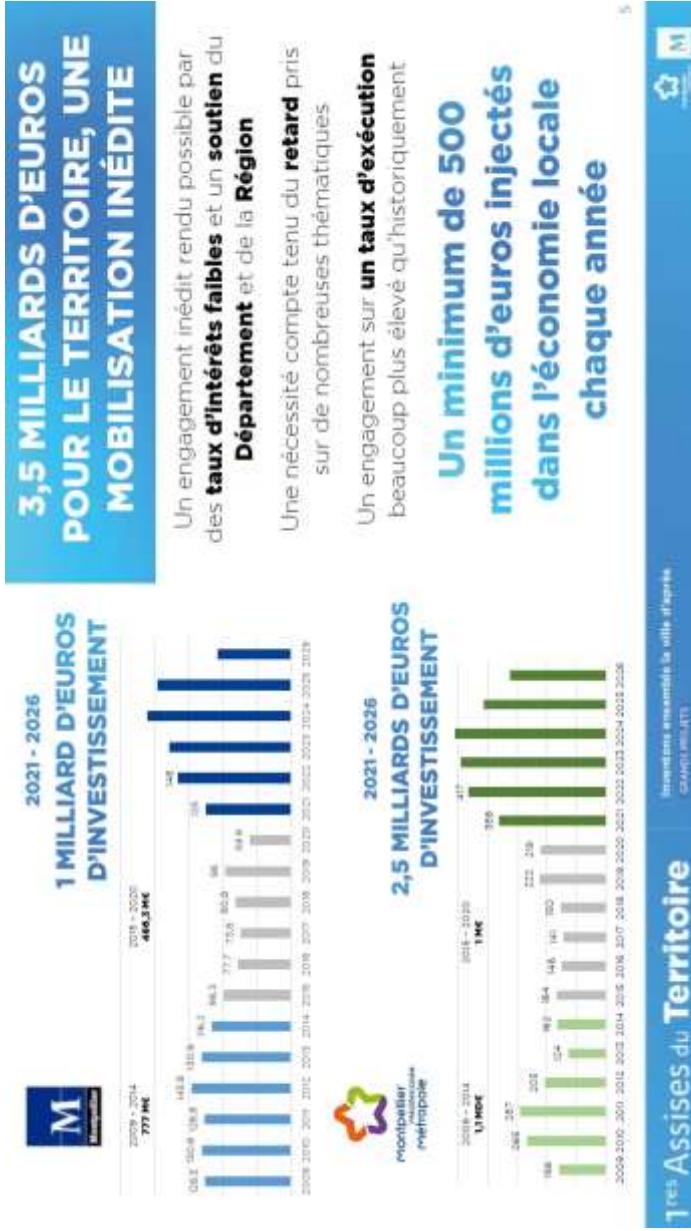


Credit photo: Ville de Montpellier – Montpellier Méditerranée Métropole

DEVELOPPER L'ÉCONOMIE DE NOTRE VILLE

Faire rayonner Montpellier c'est aussi un formidable levier pour attirer entreprises et emploi. Les projets lancés par la majorité municipale vont induire de nombreux emplois directs, qui permettront aux Montpelliéraines et Montpelliérains de trouver un emploi au travers des clauses d'insertion par exemple.

La PPI, programmation pluriannuelle d'investissement, c'est 3,5 milliards d'euros pour le territoire, une mobilisation historique pour le rayonnement du territoire montpelliérain, soutenir l'activité et donc l'emploi.



Accompagner la venue de congrès internationaux, de grands événements internationaux, embellir notre ville pour également donner envie aux touristes de venir découvrir la cité cela induit également des retombées pour les restaurateurs, les hôteliers. Des entreprises qui ont été soutenues tout au long de la crise sanitaire pour garder le tissu économique local et en particulier le commerce de proximité. Commerces de centre-ville qui sont au centre de l'action municipale avec la fin du projet de Shopping promenade ou encore l'action forte portée sur la sécurité.

Enfin il s'agit de faire des atouts du territoire des forces pour l'avenir. C'est l'axe choisi avec le lancement de MedVallée, véritable stratégie pour faire rayonner Montpellier comme pôle d'excellence en Santé globale. Nourrir, Soigner, Protéger sont les grands défis de demain et c'est aussi la devise de MEDVALLEE.

- Lancement de Med Vallée, un pôle mondial d'excellences en santé globale



Credit photo : C.RUIZ – Ville de Montpellier – Montpellier Méditerranée Métropole

- Lancement du programme « Cité de l'emploi » en juillet 2021

MONTPELLIER DYNAMIQUE

2022 JUILLET

Lancement de la candidature de Montpellier au titre de "Capitale européenne de la culture 2028",

02/04/22

Organisation de l'université d'été des jeunes entrepreneurs africains à Montpellier

Des activités sportives gratuites ou à 1€ tout l'été dans les quartiers de Montpellier

07/08/21

Des activités sportives gratuites ou à 1€ tout l'été dans les quartiers de Montpellier

Organisation à Montpellier du nouveau Sommet Afrique-France

10/21

Généralisation des parcours artistiques et culturels pour 85% des enfants de la métropole

05/22



04/22

Début des travaux de réhabilitation de la piscine de la Motte Rouge

06/22

Vote d'un budget ambitieux pour la culture de 170 € par habitant

21/06/22

Accueil du concert France TV pour les 40 ans de la fête de la musique

27/06/22

Lancement de MED VALLEE, pôle mondial d'excellences en santé globale

2021 JUILLET

Lancement du dispositif "Coup de pouce jeune" : une aide de 50 € pour une 1ère inscription à une activité culturelle ou sportive pour les 6 à 16 ans

01/09/20

2 M€ de soutien aux associations culturelles et sportives

12/20

Aides de 10 000 € pour accompagner des projets de création musicale



07/21

Lancement du programme "cité de l'emploi"

2 au 9/07/21

1ère édition des "Nuits du Peyrou" en partenariat avec FranceTV

02/07/21

Lancement du projet de rénovation du jardin des plantes et de son intendance

2020 JUILLET

Lancement de la candidature du centre de Montpellier au patrimoine mondial de l'UNESCO

30/07/20

Accord avec le MHSC pour la construction d'un nouveau stade en lieu et place du projet Shopping promenade

01/21

Championnats du monde de patinage artistique

21/06/22

Accueil du concert France TV pour les 40 ans de la fête de la musique

27/06/22

Lancement de MED VALLEE, pôle mondial d'excellences en santé globale

- Culture
- Sport
- Evénement international
- Développement économique

MONTPELLIER ECOLOGISTE

5/09/20

1ère phase de la gratuité des transports en commun : le week-end pour tous les habitants de la métropole

11/20

Lancement de l'aide de 500 € à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique neuf

09/12/20

Investissement de 224 M€ pour l'achat de 77 nouvelles rames de tramway et achat de bus électriques

01/03/21

Mise en place de l'application Klaxit pour encourager le covoiturage

01/08/21

Limitation de la vitesse à 30 km/h sauf sur certains grands axes

06/21

Aide plan climat à la rénovation énergétique des logements de 1 300 € sans condition de ressources

01/02/21

Vote du plan mobilités actives de 150 M€

2020 JUILLET

2022 JUILLET

31/05/22

Présentation et lancement du Réseau Express Vélo

05/22

Début des travaux d'embellissement et de végétalisation de la place de la Comédie

03/22

Enquête publique sur l'extension de la ligne 1 de tramway jusqu'à la gare TGV Sud de France

01/09/21

2ème phase de la gratuité des transports en commun : pour les -18 ans et +65 ans

12/21

Vote en conseil métropolitain pour la création de 5 lignes de Bustram

25/04/22

Extinction de l'éclairage public sur cinq grands axes

Printemps 2022

Ouverture des parcs Suzanne Babut, Christine Boumeester et René Dumont

02/22

Vote du Plan Climat pour atteindre la neutralité carbone en 2050

Hiver 2021/2022

10 000 arbres plantés (engagement de 50 000 arbres plantés durant le mandat)

11/21

Adoption du programme "zéro déchet" avec l'objectif de les réduire de 40% d'ici la fin du mandat

Début des travaux de la ligne 5 de tramway en centre-ville pour une mise en service en 2025

27/06/22

MONTPELLIER SOLIDAIRES

2020 JUILLET

2022 JUILLET

Obtention de 250 M€ pour la rénovation du CHU de Montpellier

10/02/21

- 5/09/20 1^{re} phase de la gratuité des transports en commun : le week-end pour tous les habitants de la métropole
- 02/21 50 M€ d'investissements pour la rénovation des Ehpad

Lancement du “Plan pauvreté” de 3 M€

09/20

- 15/04/21 Installation du centre municipal de vaccination dans l'Hôtel de Ville de Montpellier

Des repas à 50 cts dans les cantines pour les enfants de familles monoparentales

03/21

- Résorption, en concertation, du squat des Beaux-Arts

31/03/21

- Fin du squat des Archives avec l'accompagnement et relèvement des personnes qui y vivent

Logement
Lutte contre la précarité
Solidarité internationale
Santé
Imposition

Instauration de l'encadrement des loyers

01/07/22

- 02/02/22 Signature de la préfiguration du contrat local de santé avec l'ARS

25/04/22

- Résorption du bidonville de Celleneuve, grâce à un village de transition

02/02/22

- Fin de l'emprise par les marchands de sommeil de la copropriété Font de rey

02/22

- Lancement de 8 000 logements neufs en deux ans

12/03/22

- Départ du premier convoi humanitaire et solidaire de Montpellier vers l'Ukraine

16/12/21

- Financement à hauteur de 60 000 € pour l'accès à l'hygiène des sans abri

28/09/21

- Création d'un Organisme de Foncier Solidaire Métropolitain afin de répondre à la forte demande de logements

18/03/22

- Obtention de 50 M€ supplémentaires sur 320 M€ pour la rénovation urbaine de la Moisson

07/22

- 0% d'augmentation des taux d'impôts des ménages depuis le début du mandat

MONTPELLIER A HAUTEUR D'ENFANT

2021 JUILLET

03/21 Lancement du comité de suivi de la restauration scolaire

10/20 Installation d'un vidéoprojecteur dans chaque salle de classe

Mise en place du soutien scolaire public, laïque et gratuit après l'école

09/21 40% de produits bio et/ou locaux dans les cantines : objectif 100% en fin de mandat

09/21 Pérennisation d'un menu végétarien quotidien optionnel

09/20 Augmentation de la dotation scolaire de 40,5 € à 45 €

01/21 Équipement des directions d'écoles en ordinateurs portables

07/20 Protection systématique des enseignants et personnels en cas d'agressions

23/02/21 Pose la 1^{re} pierre de la future crèche Liselotte à Port Marianne : 300 places créées sous le mandat

11/21 Installation de radars pédagogiques devant 10 groupes scolaires

Augmentation de la dotation scolaire de 45€ à 50€, soit 20% d'augmentation en deux ans

09/21

Vote de la stratégie alimentaire et choix de la création d'une "cité de l'alimentation"

09/21

Inauguration des 3 premières "Rues aux écoliers" : une inauguration par rentrée scolaire

09/21

Inauguration des 4 premières cours d'écoles végétalisées

01/22

Financement de classes vertes ou de mer pour chaque élève durant sa scolarité primaire

16/10/21

Dénomination de la future école Samuel Paty dans le quartier de la Restanque

09/21

9/06/22
Installation de la 1^{re} aire de jeux inclusive

06/22

50 000^e pass gratuité des transports en commun pour les -18 ans

02/22

Équipement des directions d'écoles en téléphones portables

2022 JUILLET

2020 JUILLET

2022 JUILLET

27/06/22

Nouveau plan de circulation & suppression du trafic de transit en centre-ville

28/06/22

Création du conseil des étrangers

09/21

Mise en place des agents de protection des écoles devant 14 groupes scolaires

09/21

Inauguration des 3 premières "Rues aux écoliers" : une inauguration par rentrée scolaire

6/11/21

Signature avec le Premier ministre du Contrat de sécurité intégrée

04/22

Premiers cours de self-défense gratuits à destination des femmes

05/22

Lancement du projet d'embellissement de la Place de la Comédie et de l'Esplanade Charles de Gaulle

05/22

Ouverture des premiers espaces refuge "Maguelone" pour les femmes en Ville

2021 JUILLET

Printemps 2021

Lancement des premières concertations « quartiers apaisés »

Réaffirmation du principe de laïcité avec la "Charte de la laïcité" pour les associations subventionnées

2021

Mise en place des dimanches de respiration

01/04/21

Expérimentation des "permis de louer", un outil pour lutter contre les marchands de sommeil

10/20

Montpellier refuse la vente d'une mosquée à 1€ symbolique au royaume du Maroc

07/20

Début de la coopération renforcée entre la Police Municipale et la Police Nationale

23/07/20

Arrêté d'interdiction de consommation, vente et détention de protoxyde d'azote par des mineurs

19/04/21

Mise en service des deux postes de commandement mobiles supplémentaires de la Police Municipale

Création d'une police municipale des transports en phase de test pour déploiement en 2023

7/06/21

Création d'une brigade de sécurité du logement social

27/09/21

1ères assises de la laïcité à Montpellier

9/12/21

Lancement du projet d'embellissement de la Place de la Comédie et de l'Esplanade Charles de Gaulle

13/12/21

Mise en service des deux postes de commandement mobiles supplémentaires de la Police Municipale

2020 JUILLET

Sécurité
Quartiers apaisés
Laïcité



CONTACT PRESSE MÉTROPOLE

Nicolas PEREZ

Chef du service presse

Direction des Relations Presse

Montpellier Méditerranée Métropole et Ville de Montpellier

Tél. **06 34 62 08 87**

ni.perez@montpellier3m.fr

[montpellier3m.fr - montpellier.fr](http://montpellier3m.fr)



@PresseMTP

newsroom.montpellier3m.fr

